



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63505>

Département(s) de publication : **53, 44, 49, 72, 85**

Annonce n° **24-63505**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Administration publique générale

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 23440003400026

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 53, 44, 49, 72, 85

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 53LA-19D09201-TRX

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique et stratégie d'achat

Adresse mail du contact : Demandedce@paysdelaloire.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : La « déclaration du candidat » dûment complétée - DC2 (jointe au présent DCE) ou document de forme libre comportant les mêmes informations : - l'identification, la forme juridique et le numéro d'identification de chaque cotraitant (ou motif de non-indication d'un numéro d'identification) ; - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Le candidat produira : - les effectifs moyens annuels du candidat en précisant l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - la preuve de la capacité du candidat, notamment par des certificats de qualification (OPQCB, Qualifélec, FNTP, CHIH...) en cours de validité (de moins d'un an) établis par des organismes indépendants ou par des références équivalentes : - 5113 et/ou 5118 : construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression en canalisation de DN \geq 300 mm en site non urbain (5113) et/ou urbain (5118), avec reprise de branchements existants ou avec création de branchements neufs ou équivalent - 7643 : géoréférencement d'ouvrages ou équivalent - ou des références de travaux attestant de la compétence du candidat à réaliser les travaux des lots pour lesquels il se porte candidat (de moins de 5 ans) ; - les agréments en cours de validité (de moins d'un an) établis par des organismes indépendants nécessaires à l'exécution des travaux, le cas échéant.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REFECTON DES RESEAUX EU-EP-AEP AU LYCEE AGRICOLE DE LAVAL (53)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet le renouvellement et/ou le renforcement des réseaux de collecte des eaux usées, d'eaux pluviales et des réseaux d'alimentation en eau potable sur le lycée Agricole de LAVAL (53)

Lieu principal d'exécution du marché : Laval

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Négociation : Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, après une première analyse des offres sur la base des critères de jugement définis ci-dessus, le pouvoir adjudicateur établit un classement et se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec le ou les soumissionnaires dont les offres seront les mieux classées. Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La négociation sera menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des soumissionnaires. Les modalités de cette négociation seront précisées dans les courriers d'invitation à négocier. Cette négociation aura pour objectif d'optimiser la ou les offres sélectionnées tant d'un point de vue qualitatif et technique que financier. La collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation. Clause d'insertion : Ce marché intègre un dispositif d'insertion socioprofessionnelle des publics en difficulté, en application des dispositions des articles L2112-2 à L2112-4 du code de la commande publique et de l'article 20 du CCAG travaux, prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi. Le titulaire s'engage à réaliser, sur la durée d'exécution du présent marché, une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. La finalité de l'action d'insertion professionnelle est avant tout de permettre à des personnes, rencontrant des difficultés

particulières d'insertion, d'acquérir ou de réacquérir une compétence professionnelle et d'accéder à l'emploi durable. Le titulaire du marché aura l'obligation d'embaucher au moins une personne par le biais d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation tel que défini par le Code du travail, sur les métiers coeur de l'entreprise en lien avec l'objet du marché, et ce, dès la première année d'exécution du marché, en direction du public cible, listé dans le paragraphe 8.4.2 du présent document. En cas de non-possibilité justifiée de la mise en oeuvre d'un contrat d'alternance par le titulaire du présent marché, ce dernier réservera une part du temps total de travail nécessaire à l'exécution de son marché, à une autre action d'insertion, dont les modalités sont détaillées ci-dessous à l'article 8.4.1. Le nombre d'heures d'insertion minimum à réaliser s'élèverait dans ce cas à 1470 H à réaliser sur la durée totale du marché. Les heures d'insertion peuvent être réparties librement entre le titulaire et ses sous-traitants, le cas échéant. Le recours à la sous-traitance n'exonère pas le titulaire de ses obligations en matière de clause d'insertion. S'il peut partager une partie de l'effort d'insertion, il restera responsable de la bonne exécution et de la bonne remontée d'information. Les pénalités sont supportées par le titulaire. Il appartient à ce dernier de prévoir dans le contrat de sous-traitance les stipulations qui permettront de responsabiliser son sous-traitant.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024